

Conditions générales de vente et de livraison

Valables pour tous les travaux et livraisons, sauf convention contraire

Prix : Les prix sont donnés exclusivement pour la demande y relative et s'entendent pour marchandise prise dans nos ateliers, sauf convention spéciale. Ils sont calculés sur la base du coût des matières et du taux des salaires en vigueur à la date de l'offre. Sauf stipulation contraire, nous nous réservons de porter en compte les modifications du coût des matières et du taux des salaires intervenant jusqu'à l'exécution de la commande.

Conditions de paiement : 1/3 à la commande, 1/3 à la livraison, 1/3 dans les 30 jours, date de la facture, net, sans escompte. Pour les commandes de peu d'importance, les factures sont payables dans les 30 jours, net, sans escompte. Si les délais de paiement ne sont pas respectés, nous facturons des intérêts moratoires, sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, au taux d'intérêt du pays dans lequel le client est domicilié : ce taux sera au minimum de 5% l'an. Le paiement des intérêts moratoires ne libère pas le client de l'obligation de payer aux dates prévues.

Délais de livraison : Les délais de livraison sont respectés dans la mesure du possible. Aucune indemnité ne sera due en cas de retard, sauf stipulation contraire, acceptée et indiquée dans notre confirmation de commande. Les cas de force majeure, tels que grève, lock-out, accidents, interruption dans les transports, bris de machines, de même que les retards dus à nos fournisseurs, au manque de renseignements ou de l'approbation du commettant nécessaires à l'exécution du travail, à l'inobservation des conditions de paiement, nous déchargent de tous dommages-intérêts et responsabilités quelconques. Les retards dans la livraison ne peuvent entraîner en aucun cas une annulation de commande.

Poids : Tous les poids sont approximatifs et indiqués à titre de renseignement, sans engagement de notre part.

Emballages : Les emballages sont facturés séparément et ne sont en principe pas repris.

Transport : Le transport s'effectue toujours aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode d'expédition.

Documents : Les dessins et documents de toute nature, que nous remettons en quelque circonstance que ce soit, restent notre propriété exclusive, tant matérielle qu'intellectuelle : ils ne doivent en aucun cas être communiqués à des tiers, ni utilisés dans un but quelconque sans notre autorisation écrite.

Montage : Lorsque nous nous chargeons du montage de nos fournitures, tous les travaux de terrassement, maçonnerie, vitrerie, ferblanterie ou autres sont à la charge du client et effectués sous sa responsabilité. Le raccordement des appareils électriques et le courant nécessaire sont également à sa charge.

Garantie : Nos fournitures sont garanties pendant 12 mois, à dater du jour de la livraison dans nos ateliers. Pendant cette période, nous nous engageons à réparer ou à remplacer toute pièce reconnue défectueuse ou révélant un vice de construction. Il est formellement entendu que notre responsabilité se limite à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de tout autre dommage direct ou indirect. Le fait de charger du personnel étranger à notre maison de procéder à un démontage ou à une réparation de notre fourniture, sans notre consentement exprès, met fin à notre garantie.

Lieu de juridiction : En cas de contestations, la juridiction reconnue de part et d'autre est celle des tribunaux de Fribourg.

Conditions particulières : Les conditions générales ci-dessus peuvent être complétées ou modifiées par des conditions se rapportant à certains produits ou travaux particuliers tels que réservoirs à mazout et à essence, charpentes métalliques, engins de levage etc. Dans ce cas, elles sont mentionnées et font partie intégrante de nos offres et confirmations de commande.